

# SOMMAIRE

01

#### Transition écologique et petites villes : constats et singularités

- a) Constats et perceptions de la transition écologique par les petites villes p5
- b) Les petites villes, des territoires à enjeux particuliers? p6

# MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE APVF/AFL

Ce document est une déclinaison, auprès des petites villes, d'une étude plus générale sur le financement de la transition écologique par les collectivités, initiée en mai 2020, conduite par un groupe d'élèves administrateurs territoriaux (promotion Abbé Pierre) et issue d'un partenariat entre l'Agence France Locale (AFL) et l'Institut national des études territoriales (INET) de Strasbourg. Les matériaux récoltés proviennent d'entretiens qualitatifs, d'une enquête quantitative (587 répondants) réalisées auprès des membres de l'APVF et du concours des élèves administrateurs dans le cadre de l'étude plus

02

#### Le financement et ses enjeux

- a) Revue des financements existants et adaptés aux petites villes p8
- **b)** Les freins au financement de la transition écologique p10
- c) Comment réussir le financement de la transition écologique? p12

03

#### Des petites villes qui agissent en matière de financement

- a) Bonnes pratiques: 3 petites villes engagées p14
- b) Les leviers du financement pour accélérer la transition écologique locale p16

# ÉDITO -

Nous le savons, la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an va profondément impacter le tissu économique et social de nos territoires. Face à cette crise, nous, collectivités locales et acteurs privés avons un défi majeur : favoriser, autant que possible, la résilience des acteurs locaux et la relance de l'activité dans le pays, et ce, en permettant la transition écologique que nous savons indispensable.

A travers leurs compétences en matière d'urbanisme, d'espace public, de mobilités douces, de rénovation énergétique mais aussi grâce à leur place dans les intercommunalités via les Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) ou des Régions par leur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), nos petites villes jouent un rôle très important pour répondre à ces enjeux.

Création d'une microcentrale hydroélectrique, renforcement du lien entre la ville et la nature, préservation des commerces de proximité, développement des circuits courts... Grâce à leur proximité avec les citoyens et acteurs de terrain, les collectivités sont les mieux à même de comprendre leurs attentes et besoins en matière de transition écologique. Les exemples sont nombreux pour illustrer leur implication, en lien direct avec les aspirations citoyennes.

Les investissements à venir pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 ou de la Stratégie **Nationale Bas-Carbonne** sont importants

Mais sur ce sujet comme sur d'autres, les investissements à venir pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 ou de la Stratégie Nationale Bas-Carbonne sont importants : nos collectivités doivent pouvoir compter sur un soutien en matière de financements et d'ingénierie pour porter leurs ambitions et mener à

bien leurs projets.

Partenaire de l'APVF et

du programme « Petites Villes de demain », l'Agence France Locale, la banque des collectivités, constitue ainsi une solution de financement complémentaire pour financer de manière durable, équitable et solidaire, les projets des collectivités en général, et des petites villes en particulier.

Afin de recenser les actions, les attentes, les opportunités et les difficultés rencontrées par les petites villes pour financer leurs projets de transition écologique, l'AFL a souhaité, avec l'APVF et le concours des élèves administrateurs territoriaux de l'INET (Promotion Abbé Pierre), mener une étude sur le financement de la transition écologique dans les petites villes et identifier les freins mais aussi les leviers pour accélérer la transition dans ces territoires.

Nous espérons que vous pourrez y trouver des éléments utiles pour ce nouveau mandat. Bonne lecture à toutes et tous!

**Bouillon** 

Christophe

Président de l'Association des Petites Villes de

Maire de Barentin

Présidente du Conseil d'administration de l'Agence France Locale Société Territoriale Maire de Holtzheim Présidente l'Eurométropole

de Strasbourg

générale.

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PETITES VILLES: CONSTATS ET SINGULARITÉS •

a) CONSTATS ET PERCEPTIONS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR LES PETITES VILLES

#### Cette étude met en lumière différents constats :

- tout portée par les élus locaux.
- Ce constat est partagé par les élus, mais aussi les cadres territoriaux interrogés.
- ) La transition écologique est avant ) Les acteurs locaux revendiquent la pertinence et le rôle du bloc communal pour mener cette transition,
  - en cohérence notamment avec les instances régionales, identifiées comme cheffes de files.
- ) Les petites villes associent la transition écologique à des changements d'ordres globaux et dépassent donc leur champ d'action habituel.

#### LA PERCEPTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LES PETITES VILLES

La construction d'un modèle de société plus durable

4

La lutte

contre le réchauffement climatique

11%

L'élaboration d'un projet de territoire (revitalisation/ redynamisation)

**10**%

La préservation des ressources

9%

L'adaptation au changement climatique

La (ré)appropriation du territoire local et de ses enjeux (localisme)

La réduction des pollutions Les retombées économiques et budgétaires pour la commune

Le développement d'une économie décarbonée

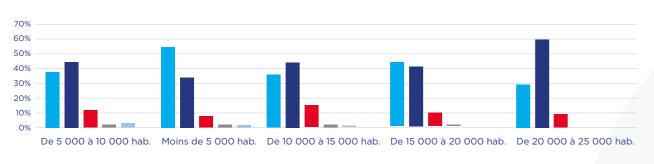
) Dans les budgets communaux, la transition écologique représente une part encore limitée.

En effet, 85% de ces collectivités consacrent moins de 20% de leurs dépenses à la transition écologique et parmi elles, 53% en dédient moins de 10%. La part des budgets allouée à la transition écologique paraît corrélée à la taille de la collectivité. .

#### PART DES BUDGETS CONSACRÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition

énergétique



■ Moins de 10% ■ Entre 10 et 20% ■ Entre 20 et 30% ■ Entre 30 et 40% ■ Plus 40%

) Les priorités de cette strate en matière de transition écologique sont l'efficacité thermique des bâtiments et la réduction des consommations énergétiques. S'orienter vers de tels projets est vecteur d'économies énergétique et budgétaire à court terme et participe à l'entretien du patrimoine communal. La transition écologique est aussi pour ces petites villes une opportunité de contribuer au bien-vivre de leurs habitants notamment à travers les mobilités douces, la végétalisation de l'espace (nature en ville), l'urbanisme raisonné...

#### LES PRINCIPALES DÉPENSES DES PETITES VILLES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

21%

L'efficacité thermique des bâtiments et éclairage public

Les mobilités douces

**14**%

**13**% La végétalisation

des cas.

8%

La biodiversité

10%

10%

L'urbanisme raisonné

9%

) Le mandat 2020-2026 apparaît comme

un tournant dans la planification de la

La gestion des déchets

La gestion des eaux pluviales et des eaux usées

**5**%

L'assainissement

La production

**5**%

L'adaptation au changement climatique (sécheresse, inondation...)

LORSQU'UNE STRATÉGIE GLOBALE A ÉTÉ DÉFINIE QUAND L'A-T-ELLE ÉTÉ ?

"En rénovant l'habitat

ancien disponible en

cœur de ville selon les principes de la Transition Ecologique, nous avons

l'opportunité de revitaliser

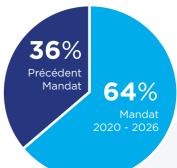
notre centre-ville tout en

renouvelant son image."

François Marty

(Aveyron)

Maire de Decazeville 5 521 habitants



transition écologique par les Petites Villes. La prise de conscience des élus est certainement antérieure, mais ce mandat semble marquer une accélération dans la mise œuvre de la transition écologique sur leur territoire. En effet, lorsqu'ils ont défini une stratégie, celle-ci l'a été pour le mandat 2020-2026 dans les deux tiers



# **b)** LES PETITES VILLES, DES TERRITOIRES À ENJEUX PARTICULIERS ?

#### Des défis communs à tous les territoires

En comparant les résultats de cette étude avec ceux d'une étude globale sur l'ensemble des collectivités <sup>1</sup>, plusieurs convergences mais aussi divergences peuvent être constatées sur la perception de la transition écologique.

#### ) Prise de conscience de la nécessité d'agir

Le constat d'une nécessaire transformation du modèle existant est aussi partagé par les plus grandes collectivités. Cette transition doit être, selon elles, globale et se doit d'interroger toutes les dimensions de la Société (évolution des modes productifs industriels et agricoles, modes de déplacement, modes de consommation, préservation du patrimoine et des ressources naturelles). Ce sont ainsi tous les champs des politiques publiques qui sont mobilisés au service de cet impératif environnemental.

#### ) Des difficultés partagées <sup>2</sup>

Plusieurs grandes villes ou conseils départementaux ont fait mention de freins à la transition écologique locale qui sont aussi cités par les petites villes. Ces freins sont principalement de quatre ordres : les défauts d'ingénierie ; le difficile contexte budgétaire et financier ; les interrogations sur l'échelle pertinente de conduite de la transition ; les impératifs politiques et économiques orientés sur le court-terme. Ces freins sont globalement mentionnés par les petites villes.



#### Des différences avant tout liées à la taille de collectivité

En croisant les données récoltées par les élèves administrateurs de l'INET avec celles obtenues à partir de cette étude menée auprès des petites villes, nous constatons que les différences ne se font pas nécessairement entre types de collectivités mais plutôt en fonction de leur taille. Les grandes communes semblent avoir plus de facilités pour financer la transition écologique de leur territoire que des départements ruraux.

L'ingénierie disponible en interne est en effet plus importante dans ces collectivités.

Grâce à leurs ressources (humaines et financières), les grandes communes, tout comme les métropoles, ont pu développer plus facilement des outils de financement vert et semblent profiter davantage des financements publics.

Les villes de Bordeaux, de Strasbourg ou encore la Métropole Européenne de Lille ont ainsi été parmi les premières à mettre en place des budgets verts, allant interroger l'ensemble de leurs dépenses à l'aune des objectifs de transition écologique. La ville de Paris est quant à elle l'une des principales émettrices de "green bonds" ou d'obligations vertes visant à financer des projets favorables à l'environnement.



L'Agence France Locale, banque œuvrant aujourd'hui pour le compte de ses plus de 400 collectivités membres, a initié en mai 2020 une étude sur le financement de la transition écologique dans les collectivités territoriales. Cette étude, pilotée conjointement avec l'Institut For Climate Economics (I4CE), fait l'objet d'un partenariat avec l'Institut National des Etudes Territoriales (INET) et des élèves administrateurs territoriaux qui se sont portés volontaires. L'étude ambitionne de produire une analyse globale donnant à voir des pratiques innovantes, des retours d'expériences, les outils mobilisés par les collectivités pour financer les projets.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Principaux enseignements révélés par l'étude menée par les élèves administrateurs de l'INET.

# LE FINANCEMENT ET SES ENJEUX•

# REVUE DES FINANCEMENTS EXISTANTS ET ADAPTÉS AUX PETITES VILLES

Différents dispositifs existent pour accompagner les collectivités et notamment les petites villes dans la transition écologique. Ces financements sont publics mais aussi privés.

# ) Le public, financeur essentiel de la transition écologique locale

Au niveau européen, l'Union européen (UE) finance la transition écologique locale via des appels à projet, le fonds FEDER (Le Fonds européen de développement régional) ou encore le programme LIFE (le programme européen pour l'environnement et le climat), principal instrument de la politique écologique de l'UE. Pour la période 2021-2027, le budget alloué à ce programme est de 5,4 milliards d'euros. Dans les faits, l'accès à ces fonds est souvent très compliqué pour les petites villes qui doivent répondre à des appels à projet avec des dossiers très lourds et complexes.

Les plus petits territoires peuvent s'appuyer pour cela sur l'ingénierie de l'intercommunalité ou de la région qui disposent bien souvent d'un chef de projet en charge des fonds européens.

Au niveau national, les aides de l'Etat passent essentiellement par le biais de ses opérateurs comme l'ADEME, l'ANAH ou encore l'Office Français de la Biodiversité. Ces aides sont attribuées dans la plupart des cas par le biais d'appel à projet. Dans le même temps, le Gouvernement accompagne la transition écologique locale via les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) qui devront d'ici quelques mois couvrir tout le territoire et mobiliser 1 milliard d'euros de financement indépendamment des 40 milliards d'euros du plan de relance fléchés sur l'écologie.

Le financement peut aussi être local, via notamment la région ou l'intercommunalité qui accompagnent la transition écologique avec leurs moyens propres. La Région Occitanie a par exemple mis en place plusieurs dispositifs afin de financer la transition écologique des territoires et devenir une région à énergie positive.

#### ) Mais pas le seul....

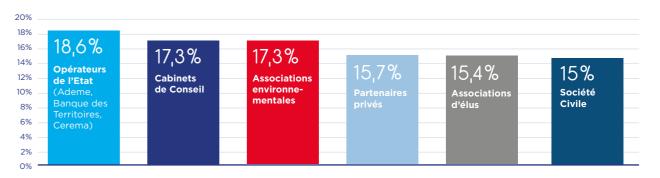
Faute de financements publics suffisants,

les territoires sont bien souvent obligés de se tourner vers le secteur privé (banques ou entreprises) pour financer leurs

projets. Les Sociétés d'économie mixte, Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) ou encore les partenariats publics privés permettent aux collectivités d'accélérer la transition écologique locale tout en partageant la charge économique avec le privé. En matière de rénovation énergétique, les certificats d'économie d'énergie et les Contrats de performance énergétique constituent des sources de financements privés supplémentaires.



#### LES SOURCES D'INFORMATION PRIVILÉGIÉES PAR LES PETITES VILLES POUR FINANCER LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE



) Cette enquête met en lumière le fait que cette strate identifie les opérateurs

de l'Etat comme leur principal canal d'information dans leur recherche de financements.

petites villes dans leur processus de veille.

En effet, ces dernières se réfèrent dans des proportions semblables à une importante diversité de parties prenantes. Cette démarche semble donc perfectible.

Ce graphique nous renseigne aussi sur un relatif éparpillement des

D'un autre côté, cette distribution nous indique que les petites villes négligent aucun levier potentiel.

# **b)** LES FREINS AU FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les petites villes sont confrontées à un certain nombre de difficultés qui freinent la mise œuvre de la transition écologique dans leur territoire :



"Les dispositifs et les financements doivent s'adapter à la réalité du terrain, sans quoi le risque serait de manquer cette transition et d'isoler un peu plus nos territoires et nos administrés."

> Cédric Bole Maire de Morteau

) Les moyens financiers sont identifiés comme le principal obstacle à la transition écologique.

Cette dimension apparaît dans 80% des réponses à l'enquête.
L'autofinancement étant la principale composante du financement des projets, les petites villes doivent impérativement dégager des excédents de fonctionnement pour les financer. Or, selon les territoires, les marges de manœuvre budgétaires ne permettent pas toujours de faire face à l'étendue des efforts à fournir.

Ces difficultés de financement semblent s'être renforcées ces dernières années avec la baisse globale des dotations aux collectivités. La crise sanitaire que nous traversons aura également des conséquences sur le budget des petites villes et leur capacité de financement de la transition écologique.

# ) Les ressources humaines constituent le second frein majeur caractéristique des collectivités de cette strate.

Les agents territoriaux le soulignent davantage que les élus dans leurs réponses. Le manque d'ingénierie a des répercussions multiples : manque d'expertise en interne, difficulté à assurer une veille sur le financement ou appels à projet, difficulté à se saisir des nombreux dispositifs développés aux niveaux départemental, régional, national ou encore des fonds européens. Ceci les oblige à se référer à des acteurs extérieurs.

) La multitude de parties prenantes et dispositifs (avec chacun leurs critères d'éligibilité, leur calendrier...) constitue une troisième difficulté dans la mise œuvre et le financement de la transition écologique.

En effet, les élus, notamment, évoquent un réel risque d'éparpillement dans le processus de veille et de recherche de financements adaptés. Ceci pouvant avoir pour effet de décourager ces acteurs locaux et leurs services. Il en ressort également, un sentiment généralisé de « vampirisation » des fonds de l'UE ou des appels à projets par les territoires déjà bien dotés (métropole, EPCI, grandes villes). C'est l'idée d'une « prime à l'ingénierie » dans les appels à projet qui profitent avant tout aux territoires les mieux dotés. Inscrire sa collectivité dans les circuits d'informations et donc de financement est un enjeu fort pour cette strate. A cette difficulté s'ajoute parfois un sentiment d'un relatif isolement de certains de ces territoires.





"La capacité des élus à s'engager dans la recherche de financement constitue un levier puissant.
S'inscrire dans les bons canaux d'information est un élément central. Cependant, les risques d'éparpillement et d'essoufflement des équipes sont réels."

#### Daniel Cornalba

Maire de Etang-la-Ville





80%

Le manque de moyens financiers



**27**%

Le manque d'appui extérieur



**54**%

Le manque de moyens humains



26% Les résistances

locales



**42**%

La multitude



**25**%

La coordination d'acteurs



**37**%

La multitude de programmes



**24**%

Le manque d'informations





# C) COMMENT RÉUSSIR LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Les enjeux financiers des petites villes engagées dans la transition écologique révélés par cette étude :

#### LE CIBLAGE

 Adapter les dispositifs à cette strate intermédiaire de collectivités.

#### LE CALENDRIER

Les programmes se succédant à rythme soutenu, il est souvent difficile pour des collectivités de cette taille de bâtir un projet *ex nihilo*, permettant d'en bénéficier.

En effet, s'inscrire dans un tel dispositif est souvent une opportunité de financement pour un projet déjà bien défini.

Les élus réclament davantage de stabilité dans les dispositifs afin d'inscrire budget après budget l'ensemble des étapes pour mener à bien leur projet, des premières réflexions à sa livraison.

## LA LEVÉE DES PLAFONDS DE SUBVENTIONNEMENT

Les subventions publiques ne couvrent jamais 100% du besoin de financement. Ceci est pénalisant pour des collectivités sans marge de manœuvre budgétaire, d'autant que la transition écologique est souvent qualifiée d'onéreuse, par les matériaux utilisés, les techniques employées, les expertises nouvelles à mobiliser...

# LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

L'un des enjeux premiers est de disposer de l'information permettant d'engager sa collectivité dans tel ou tel dispositif. C'est l'étape première à toute mise en œuvre.

Or, ces communes sont trop souvent noyées par une multitude d'acteurs et de programmes.

Le risque d'éparpillement des élus et des agents est réel.

### LA SOUPLESSE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les cahiers des charges sont souvent très précis. Le projet doit justifier d'un certain nombres de critères pour pouvoir y prétendre. Ceci laisse peu de place à la créativité. L'innovation est trop peu récompensée.

# ZOOM SUR

# L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AFL EN MATIÈRE DE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

"

« Créée par les collectivités et exclusivement dédiée à leur besoin de financement, l'AFL a mis en œuvre dès sa création, un modèle de banque responsable.

Son engagement dans la finance durable est ancien : dès 2015, l'AFL a financé de nombreux projets de ses collectivités membres en matière de transition écologique. En 2020, l'AFL, en partenariat avec l'ANCT, s'inscrit comme un acteur clé dans le financement des territoires, soutenu par l'Etat dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique.

En 2020, l'AFL a également lancé une démarche innovante pour proposer à tous ses membres, quelle que soit leur taille, des solutions de financement à destination de projets sociaux (éducation, petite enfance, culture, emploi, santé, inclusion...) ou environnementaux (mobilités, lutte contre la pollution, énergies renouvelables, logements, eau et assainissement...). »



Laurence Leydier

Directrice adjointe des adhésions et du crédit

"

« Pour ce faire, l'AFL a monté un dispositif méthodologique inédit visant à émettre des obligations durables sur les marchés financiers assises sur les dépenses durables des collectivités membres.

Qu'appelle-t-on une dépense durable ? Il s'agit d'une dépense relative à l'accès à des services essentiels et de base - à la transition énergétique et écologique - ou aux infrastructures durables, au développement et à la cohésion territoriale. Ces trois catégories de dépenses sont interfacées avec les objectifs de développement durable de l'ONU. L'AFL a structuré une méthodologie d'analyse des budgets principaux de ses collectivités permettant de déterminer le volume des dépenses éligibles, ensuite affectées à l'une des trois catégories. Au total, près de 40% des dépenses d'investissement des collectivités analysées sont éligibles au financement durable de l'AFL.

Ce dispositif novateur a deux avantages importants : d'une part, il permet à tous les types de collectivités, y compris les petites villes d'avoir accès au financement durable et d'autre part, il permet d'y accéder sans contrainte opérationnelle pour elles (structuration, remontée d'informations sur les projets...). »



Directeur Structuration et gestion des obligations durables

# DES PETITES VILLES QUI AGISSENT EN MATIÈRE DE EINIANICE LA CONTRE DE FINANCEMENT •

## a) BONNES PRATIQUES: 3 PETITES VILLES ENGAGÉES

### LA COMMUNE DE ST AVÉ

Pour accélérer la transition écologique sur son territoire, Saint-Avé a décidé de créer un poste de directeur des transitions qui coordonnera la politique écologique de la collectivité. Ce directeur épaulé par un chargé de mission travaille avec l'ensemble des services. Il va également travailler sur l'éducation à l'environnement dans les écoles et la sensibilisation aux énergies renouvelables et à la biodiversité. C'est un poste transversal en interraction avec tous

les services.



« Saint-Avé fortement engagée dans le développement durable souhaite s'impliquer davantage dans les transitions. Pour mieux coordonner nos actions, avoir une vision transversale, la création d'un poste de directrice des transitions était une évidence »

Anne Gallo

Maire de St Avé 11 787 habitants (Morbihan)





la Régie, nous avions à cœur de maintenir un mode de gestion qui correspond aux attentes de la population. C'est chose faite en créant la SEM Eaux de Mouans dont les habitants sont maintenant actionnaires.»

#### Pierre Aschieri

Maire de Mouans Sartoux 9 510 habitants (Alpes Maritimes)

## LA COMMUNE **DE MOUANS SARTOUX**

La Commune de Mouans Sartoux a créé en 2019 une SAS (Société à Actions Simplifiées) pour être partenaire de la gestion de l'eau et assainissement exploitée par une société d'économie mixte locale. Le but est que la commune et ses habitants continuent à garder le contrôle de ces secteurs essentiels alors que la loi NOTRE prévoit le transfert à l'EPCI.

L'objectif est aussi et surtout d'impliquer les citoyens via un système d'action et de financement participatif. Le financement participatif est en effet un moyen de soutenir les projets tout en sensibilisant les populations. C'est aussi un outil qui concourt à l'engagement des administrés et à leur responsabilisation. Un montage similaire est à l'étude pour un projet de centrale d'énergies renouvelables.

#### LA COMMUNE DE BARENTIN

La Commune de Barentin a décidé de penser aujourd'hui la transition écologique de demain. C'est dans cette optique qu'elle a mis en place une programmation pluriannuelle de financement de la rénovation des bâtiments communaux sur la durée de tout le mandat municipal. Le but est d'avoir de la visibilité et d'inscrire la politique de rénovation énergétique des bâtiments communaux sur le temps long. La commune a agi par étape. Elle a commencé par cibler tous les bâtiments communaux en les classant selon leur degré de priorité à rénover. Lorsque les diagnostics en cours de réalisation seront terminés, les travaux s'enclencheront par étape et par priorité. L'objectif est de rénover énergétiquement tous les bâtiments communaux d'ici la fin du mandat municipal en cours. En 2021, 1 millions d'euros sont d'ores et déjà prévus pour rénover les bâtiments publics.



« La commune doit montrer l'exemple en pensant sur le temps long la transition écologique et la rénovation des bâtiments publics. C'est exactement ce que s'efforce de faire Barentin avec cette programmation pluriannuelle de financement de la rénovation énergétique des bâtiments communaux »

**Christophe Bouillon** 

Maire de Barentin 12 249 habitants (Seine-Maritime)



# LES BONNES PRATIQUES IDENTIFIÉES

- ) Commune de St Avé : un directeur des transitions transversal
- ) Commune de Barentin : une programmation pluriannuelle de la rénovation des bâtiments communaux
- ) Commune de Mouans **Sartoux:** le financement participatif comme moyen d'impliquer les citoyens tout en les sensibilisant.







# b) LES LEVIERS DU FINANCEMENT POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LOCALE

Cette étude a permis de mettre en lumière plusieurs évolutions nécessaires pour faciliter le financement de la transition écologique dans les petites villes.

### CRÉER UN GUICHET UNIQUE

) L'objectif de cet outil serait de centraliser l'ensemble des informations sur la question des financements auprès d'une seule structure neutre et identifiée de tous (EPCI, syndicat d'énergie, PETR,...).

#### **MUTUALISER**

) La création d'un service dédié à ces questions au sein de l'EPCI en interaction avec l'ensemble des communes membres, capable de mener la veille nécessaire pour identifier des dispositifs adaptés. Cette mutualisation s'articule également par le co-portage de projet(s) dans le cadre des candidatures aux appels à projets et le partage de cadres administratifs entre communes du territoire.

## PRÉVOIR UN VOLET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS L'ENSEMBLE DES PROJETS MENÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

) Cette dimension peut s'inscrire de manière formelle dans le projet de territoire de la collectivité. A l'image du « 1% culture », les collectivités pourraient s'imposer une part dans leur projet relevant de la transition écologique. L'objectif étant de se responsabiliser en s'imposant des craintes fortes pour créer un effet de levier.

## FORMER/ SENSIBILISER LES SERVICES À CES QUESTIONS

) La démarche est encore trop souvent portée par les élus. Les services, euxmêmes, le reconnaissent. La formation des agents territoriaux (quel que soit leur service) est un levier pour permettre l'appropriation et la diffusion de nouvelles normes dans l'organisation.

# RENFORCER LA TERRITORIALISATION DES OPÉRATEURS DE L'ETAT (CEREMA, ADEME, ANCT,...)

) Cette territorialisation permettra de renforcer l'ingénierie externe des collectivités qui en ont le plus besoin.

## TERRITORIALISER LES FONDS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

 ) Créer une dotation verte territorialisée à l'échelle départementale qui soutiendrait les projets locaux en faveur de l'environnement

# À PROPOS DE L'APVF

L'Association des Petites Villes de France, présidée par Christophe Bouillon, fédère les villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire, la mobilité mais aussi la transition écologique. Avec le développement des énergies renouvelables et de la mobilité électrique, les territoires sont placés au cœur de la transition écologique et en portent bien souvent la charge financière. Depuis plusieurs années déjà, l'APVF porte des propositions innovantes et ambitieuses pour relever ce défi financier et accélérer la transition écologique locale.

# À PROPOS DE L'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt.

L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux.

L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants.

Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable.

Nous sommes l'Agence France Locale. »



